



**PRÉFET
DE PARIS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Cabinet
Service de la prévention et des urgences sociales
Bureau des affaires réservées
Section des affaires signalées

N/Réf. : CAB/SPUS/BAR/AS/GR//20206982
V/Réf. :
Affaire suivie par : affaires signalées
Mail : pref-courrier-bar@paris.gouv.fr

27 AOUT 2020

Paris, le

Monsieur Sylvain PAVLOWSKI
Président de l'ADCNA
1415 rue de Breéchelle
78370 Plaisir

Monsieur,

Par courrier du 10 août 2020, vous avez appelé mon attention sur la recrudescence des nuisances subies par les habitants par l'aérodrome de Saint-Cyr-l'École.

J'ai transmis votre correspondance à Monsieur le Préfet des Yvelines, compétent en la matière, en lui demandant de bien vouloir faire procéder à un examen attentif de votre signalement.

Ses services ne manqueront pas de vous tenir directement informé de la suite susceptible d'être réservée à votre requête.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Pour le Préfet de la région d'Île-de-France,
Préfet de Paris, et par délégation,
L'adjoint à la cheffe du bureau des affaires réservées

Maxence NUGUES